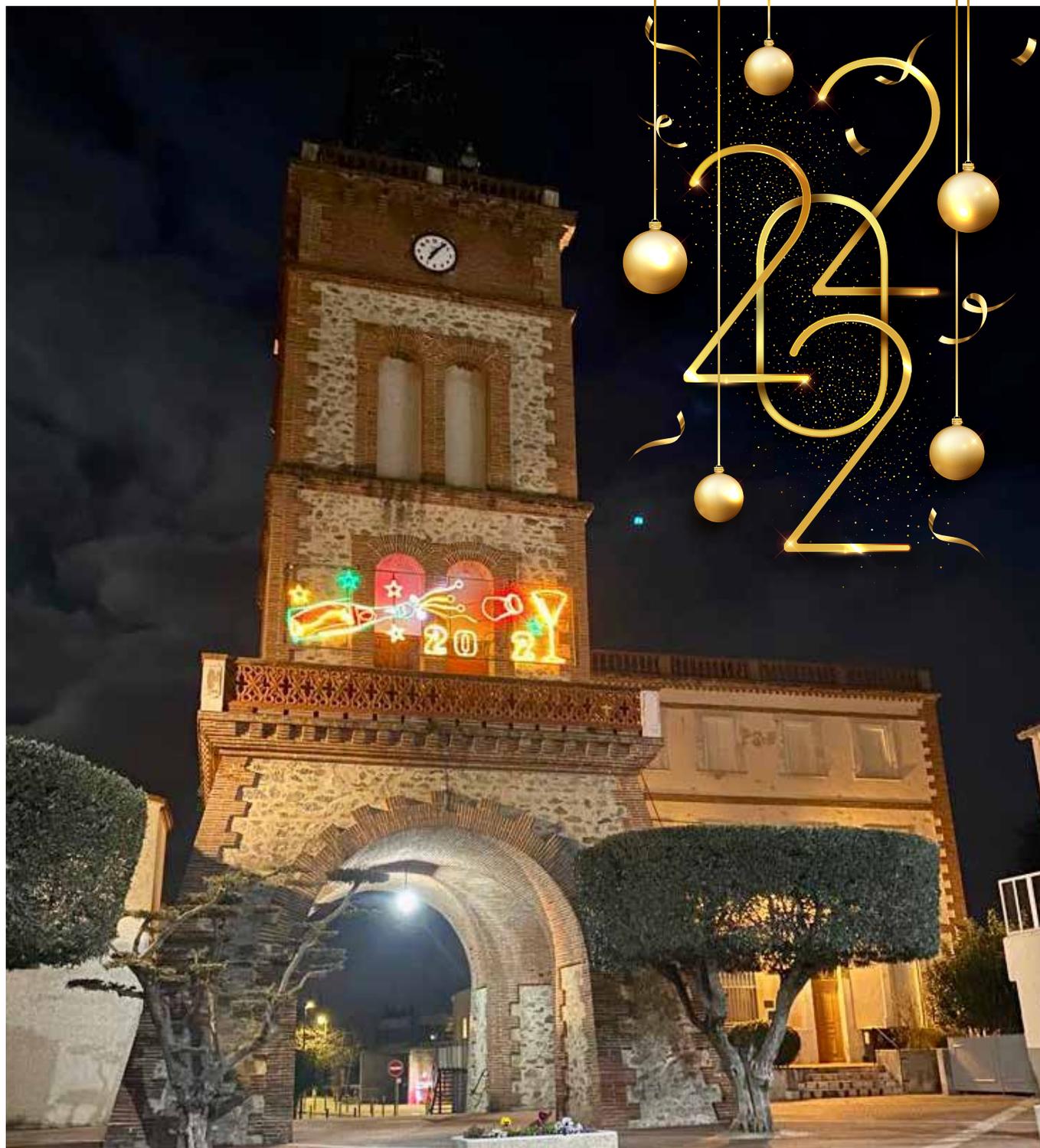


Infos et actualités de la commune d'Ortaffa



**CCAS**

ATELIER  
NUMERIQUE

**ZOOM SUR...**

ANIMATIONS  
CULTURE

**ACTUALITÉ**

SOIRÉE  
DU 9 NOVEMBRE

## CHÈRES ET CHERS ORTAFFANENCS,

Le Bulletin municipal d'Ortaffa – BMO – a pour vocation de vous donner l'écho de la vie de la commune. L'équipe municipale ainsi que l'ensemble des salariés municipaux travaillent, parfois dans l'ombre, parfois de façon plus visible par tous, mais leur vocation est la même : œuvrer pour le bien-être collectif.

Notre commune a connu ces dernières semaines des multiples activités qui font chaud au cœur : quel plaisir d'avoir enfin pu organiser des moments de convivialité à plusieurs occasions : lors de la Festa Major et du forum des associations tout d'abord, puis avec le lancement de notre première saison culturelle, et le renouveau de l'activité de nos associations qui, ont pu enrichir leur offre sportive ou culturelle. Sans oublier l'inauguration officielle de la miellerie collective d'Ortaffa.

La rentrée des classes a, quant à elle, été marquée par l'ouverture d'une 5ème classe à l'école élémentaire Ponç d'Ortaffa, bienvenue à Mme Schlosser et à Mme Bertrand de Ballenda, nouvelle enseignante de l'école maternelle les Figuiers.

Nos enfants ont donc retrouvé avec quiétude et joie leurs écoles publiques, leurs copains et leurs encadrants, professeurs et personnels. Effectifs en hausse partout et sur tous les niveaux, qui montrent l'attractivité de notre commune. Une année avec masques, gestes barrières, distanciation, aération, désinfection et non brassage donc à poursuivre et à respecter.

Notre commune s'agrandit, nous devons tous respecter les règles de savoir-vivre. Trop de fois nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le

stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés aux 4 coins de la ville. Une fois de plus j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun.

À chaque fois que les services techniques doivent intervenir pour faire face à ces actes d'incivilité, c'est notre argent public, qui mérite plus d'être orienté vers des investissements productifs pour les Ortaffanencs.

Au cœur du village, la vitesse est limitée à 30 km/h. Chaque jour, les enfants empruntent ce trajet, notamment pour se rendre à l'école. Merci de respecter cette limitation. Il en est de même entre chaque ralentisseur sur la commune, la vitesse est limitée et pourtant certains ne la respectent pas.

À l'approche de la fin d'année 2021, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes de fin d'année et du nouvel an avec sérénité. Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

Au plaisir de vous croiser dans les rues ou lors d'événements à venir !

En cette fin d'année 2021, je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes !

Raymond PLA  
Maire d'Ortaffa

édito

■ Actualité .....	P 4 à 6
■ CCAS .....	P 7
■ Sydetom .....	P 8 à 10
■ Communauté des communes .....	P 11
■ Zoom sur.....	P 12 à 14
■ Nos écoles .....	P 15
■ Junior association .....	P 16
■ Vie associative .....	P 17
■ Recette .....	P 18
■ Parlem Catala.....	P 18
■ Pratique et utile.....	P 19/20



## Mairie d'Ortaffa

15, rue du Château - 66560 Ortaffa

Tél. 04 68 22 17 08

e-mail : [contact@mairie-ortaffa.fr](mailto:contact@mairie-ortaffa.fr)

**Accueil** : du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 15h à 17h

 [mairie-ortaffa.fr](http://mairie-ortaffa.fr)

 [facebook.com/mairie-dOrtaffa](https://facebook.com/mairie-dOrtaffa)

Directeur de la publication : Raymond Pla

Mairie d'Ortaffa - 15 rue du Château - 66560 Ortaffa - Tél. 04 68 22 17 08

Comité de rédaction : Marie Pierre Sadourny - Pierre Ortal

Conception et Impression : Imprimerie Salvador / Oliprint 04 68 37 91 77

## ACTUALITÉ MAIRIE

### LE PETIT MARCHÉ DU SAMEDI MATIN

En 2020, l'équipe municipale a mis en place, le samedi, le petit marché afin de permettre aux habitants et touristes de venir se retrouver et profiter des produits locaux. La mairie souhaite mettre en avant les producteurs et les artisans de la commune et des environs pour privilégier les circuits courts. Ce marché se veut aussi un espace de rencontre, un lieu où l'on peut prendre des nouvelles des uns et des autres.



« Nous estimons que c'est un service rendu à la population, notamment la plus âgée, souligne le maire d'Ortaffa, Raymond Pla. Nous ne faisons payer aucun droit de place et cela crée une animation dans la commune, sur la place du clocher républicain, en prenant le parti que ce moment commercial et convivial va aussi faire travailler le commerce local sédentaire ».

- **NOUS LANÇONS UN APPEL À TOUS CEUX QUI SOUHAITERAIENT FRANCHIR LE PAS ET TENIR UN ÉTAL, POUR PLUS DE DÉTAILS VOUS POUVEZ CONTACTER LE SERVICE ANIMATION DE LA COMMUNE PAR :**

**Tél : 04 30 32 62 19**

[animationortaffa@orange.fr](mailto:animationortaffa@orange.fr)

9 NOVEMBRE 2021

## Cérémonie pour le 51<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition du général Charles de Gaulle

Le 9 novembre 1970, le général de Gaulle décédait à Colombey-les-deux-Eglises, où il s'était retiré. C'était il y a 51 ans, l'homme de l'appel du 18 juin devenu président de la République de 1959 à 1969, Charles de Gaulle.

Cinquante ans après, le 9 novembre 2021, à Ortaffa un hommage lui est rendu. En raison de la covid 19 ce 51<sup>e</sup> anniversaire a été célébré sobrement, sans public, en présence seulement d'une trentaine de personnes.

**Sous une pluie hivernale, après le dépôt de gerbe et une minute de silence au cimetière, devant la stèle des anciens combattants, la cérémonie s'est déroulée à la salle Paul Déjean.**



Dans son discours, le maire à tenu à remercier le lieutenant-colonel Marc Gervais, délégué départemental de la Fondation de la France Libre pour le choix de la commune d'Ortaffa pour cette importante cérémonie, l'honneur qui était fait à Ortaffa et sa population, et notamment aux plus anciens de vivre ce grand moment d'émotion, puisque le général est venu dans cette commune en 1951 accueilli par ses amis, la famille Carboneil.

**De son côté Marc Gervais a remercié le maire et la commune d'Ortaffa qui ont permis ce grand hommage. Le général de Gaulle, c'est d'abord le témoin d'une époque, celle de la résistance, de la guerre.**



## CADRE DE VIE

## UNE AFFAIRE DE TOUS !

Il est agréable de se balader dans les rues de notre commune sans trébucher ou slalomer entre divers déchets abandonnés, les poubelles immobiles ou les déjections canines. La commune d'Ortaffa consacre des moyens à cet effet, rien que la semaine du 10 au 17 décembre, les agents ont passé plus de 10 heures à évacuer des dépôts sauvages à la déchetterie.

Alors vous l'avez compris chacun de notre côté nous pouvons par des gestes simples au quotidien améliorer la propreté. Des gestes comme balayer son pas-de-porte, nettoyer son trottoir, enlever les mauvaises herbes, ramasser les déjections canines, respecter l'heure pour rentrer et sortir la poubelle, pour sortir les déchets verts...

Le bien vivre ensemble, nous y aspirons tous, mais il comporte des droits et des devoirs. Chacun de nous a droit à la sécurité, la propreté dans sa commune, son quartier, sa rue... Mais il a devoir également d'y contribuer. Les trottoirs doivent rester propres et accessibles, les poubelles immobiles sont un véritable problème pour les piétons et le regard porté sur notre commune.

**ALORS SOYONS TOUS CITOYENS DANS NOS GESTES DE TOUS LES JOURS, AGISSONS ENSEMBLE !**

## RAMASSAGE DES DÉCHETS VERTS !

## VOUS N'ÊTES PAS EN MESURE DE TRANSPORTER VOS DÉCHETS VERTS À LA DÉCHETTERIE ?

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la commune d'Ortaffa propose aux habitants un service de collecte des déchets verts, à raison d'un passage dans toutes les rues le 1<sup>er</sup> mercredi du mois.

**Présentez-les à la collecte en porte à porte en toute sécurité.**

- La collecte se déroule le 1<sup>er</sup> mercredi du mois
- Les déchets verts doivent être présentés de façon ordonnée afin de gêner le moins possible l'espace public et la circulation des véhicules et des piétons
- Les déchets verts doivent être en sacs ouverts ou en fagots attachés avec de la ficelle (les fils en plastique ou en fer ne sont pas acceptés)
- Le volume des sacs ne doit pas être supérieur à 100 litres et 15 kg chacun, pour pouvoir être manutentionnés par les agents de la commune ( "Big-Bag" interdits)

**Quelques conseils :**

- Je me fie au calendrier qui m'a été distribué, également disponible en mairie ou sur le site de la commune
- Je sors les déchets la veille au soir du jour du ramassage devant mon domicile

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS



Trois solutions existent pour vous débarrasser de vos encombrants

1

« Je contacte LA RECYCLERIE et je dépose devant mon domicile mes encombrants le

**- 4<sup>e</sup> LUNDI DE CHAQUE MOIS**

**A PARTIR DU 24 JANVIER**

2

« Je peux aussi contacter LA RECYCLERIE au **09 54 61 07 83** ou par mail [larecyclerie.elne@gmail.com](mailto:larecyclerie.elne@gmail.com) afin de prendre rendez-vous pour une collecte à domicile »

**Horaires des prises de rendez-vous : DU LUNDI AU SAMEDI 8H - 17H**

3

« Je peux amener mes encombrants à LA RECYCLERIE située à Elne ou dans les zones RECYCLERIE des déchetteries d'Argelès-sur-Mer, Laroque-des-Albères et d'Elne »

**Adresse de LA RECYCLERIE : 15 boulevard d'Archimède 66200 ENE**

**ENCOMBRANTS ACCEPTÉS**

Meubles (table, chaise, armoire...) - Matelas et sommier - Appareils de gros électroménager (lave-linge, réfrigérateur, gazinière...) - Bâtelots - Vaisselle - Articles de puériculture - ...

## La police municipale équipée d'une caméra-piéton



La commune d'ORTAFFA a doté la Police Municipale d'une caméra-piéton conçue pour filmer les interventions lorsque le policier le juge nécessaire. Cette caméra sera portée de façon apparente sur l'uniforme au niveau de la poitrine ou de l'épaule.

Un signal visuel spécifique indique si la caméra enregistre. Sauf si les circonstances y font obstacle, le policier a l'obligation d'informer les citoyens du déclenchement de l'enregistrement, dans les situations qui l'autorisent et les personnes ne peuvent s'y opposer.

Les enregistrements ont pour objectif la prévention des incidents au cours des interventions, le constat des infractions et la poursuite de leurs auteurs par la collecte de preuves, ainsi que la formation et la pédagogie des agents.

Le transfert des enregistrements se fait sur un support informatique sécurisé dès le retour de l'agent au service.

Hors les cas où ils sont utilisés dans le cadre d'une procédure judiciaire, administrative ou disciplinaire, les enregistrements sont effacés au bout de six mois.

Les droits d'accès et d'effacement peuvent faire l'objet de restrictions afin d'éviter de gêner des enquêtes et des procédures administratives ou judiciaires, ou de nuire à la prévention ou la détection d'infractions pénales, aux enquêtes et aux poursuites en la matière. Ils s'exercent directement auprès du maire.

En cas de restriction, de refus ou de silence du responsable de traitement pendant 2 mois, la personne concernée peut saisir la CNIL pour exercer ses droits.

Cet équipement a été déclaré auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) et son déploiement est autorisé par le Préfet, par arrêté du 11 juin 2021.

**Contact responsable  
de traitement :**  
**04.68.36.62.26**

*texte  
officiel*




## ► Véhicule du CCAS

**Le centre communal d'action sociale (CCAS) à acheter, récemment, un véhicule d'occasion.**

« Cet investissement va nous permettre, de mettre en place des services nouveaux auprès de nos aînés » indique le maire et président du CCAS Raymond Pla.



## ► Ateliers sur les outils numériques

**La commune d'Ortaffa à travers son CCAS souhaite agir auprès des seniors pour lutter contre l'isolement.**

Soutenue par la conférence des financeurs du conseil départemental, l'Ufcv poursuit à Ortaffa son projet «Activ' seniors» visant à lutter contre l'isolement des aînés au travers de divers ateliers. **Au programme ce dernier trimestre de l'année** : initiation à l'usage des outils numériques.

## ► Personnes vulnérables, faites-vous enregistrer auprès du CCAS

Les dispositifs spéciaux comme la canicule ou le dispositif "intempéries" ne peuvent être mis en œuvre qu'auprès des personnes vulnérables qui se sont fait enregistrer au CCAS.

**Celles qui ne l'ont pas encore fait sont invitées à le faire dès que possible en appelant le 04 30 32 62 19, pour bénéficier elles aussi d'un suivi renforcé.**

Un proche, enfant ou ami, peut aussi se charger de cette démarche à leur place. N'attendez pas.

## ► Un colis de Noël pour nos seniors

Pour les fêtes de fin d'année, le Maire, les membres du Conseil municipal ainsi que le CCAS ont été très heureux de préparer les nombreux colis gourmands de Noël aux seniors de la commune.

**Ces colis ont été distribués par les agents de la commune au domicile des habitants, juste avant les fêtes.** De quoi se régaler pour les fêtes et éveiller les papilles !

De bons moments de partage bien agréables et bien appréciés de nos seniors.

## Permanences :

**PRISE DE RENDEZ-VOUS**  
**AU 04.30.32.62.19**

### ► ASSISTANT SOCIAL

2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
de 9h00 à 12h00

Pour accompagner tous les habitants dans différents aspects de leur vie quotidienne, à différentes étapes de leur vie : aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées, RSA, social, logement...

### ► MÉDIATION

2<sup>ème</sup> jeudi de chaque mois  
de 15h à 18h

Pour régler à l'amiable tous types de litiges entre particuliers ou professionnels.

### ► MUTUELLE DE VILLAGE

Tél. 04 68 34 45 66

## La tarification par flux

Lors du comité syndical du 25 novembre dernier, **la tarification par flux et le nouveau mode de calcul de la contribution financière des EPCI membres envers le Sydetom66 ont été présentés et soumis au vote des élus.**

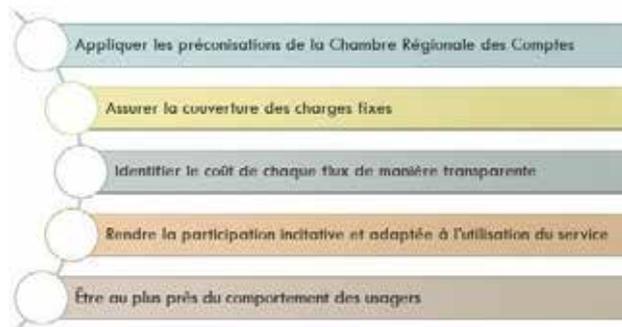
Ce système est certes plus complexe, mais il est plus juste et réaliste que la tarification unique, basée sur le prix à la tonne d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) incinérées, en vigueur depuis l'ouverture de l'usine de Calce.

Après les explications détaillées des services financiers et les riches débats qui ont suivi, la solution de compromis, qui prévoit une montée en charge progressive des index de performance avec neutralisation biennale et modération décroissante, a été votée à la majorité de 30 voix, contre 6 abstentions et 2 voix contre.

**CETTE NOUVELLE POLITIQUE TARIFAIRE, ENTRERA EN VIGUEUR AU 1ER JANVIER 2022**



### POURQUOI UNE TARIFICATION PAR FLUX ?



### QU'EST-CE QUE LA TARIFICATION PAR FLUX ?



La Tarification par Flux est composée de deux parts (fixe et variable). **Les prix de chaque flux seront votés chaque année lors du Débat d'Orientations Budgétaires.**

#### La part fixe

Elle comprend toutes les charges dont le coût n'est pas directement lié à un tonnage de déchet à savoir :

- Les frais de fonctionnement du siège administratif et des sites extérieurs
- Les frais de personnel
- Le remboursement de la dette et les amortissements
- Les frais de communication et de prévention
- Les taxes et conventions liées à la DSP

Ce sont les dépenses « obligatoires » du Sydetom 66 desquelles sont retranchées les recettes liées. Sur les simulations présentées aux élus, cette part représente 24 % de la participation globale des EPCI.

#### Calcul de la part fixe :

**La masse financière que représentent ces charges est divisée par la population départementale pour obtenir un prix par habitant.**

**C'est la population DGF qui a été retenue pour les calculs projetés.** Elle avait fait l'unanimité lors des consultations des EPCI dans le cadre de l'étude réalisée en 2017 car elle prend en compte l'impact touristique (population totale majorée en fonction du nombre de résidences secondaires)

Les données retenues pour le calcul sont les dernières connues et publiées sur le site de la DGCL, au moment de la préparation du DOB.

**La part fixe sera facturée mensuellement, par 12<sup>ème</sup>, en fonction de la population de chaque collectivité, le 10 de chaque mois.**

## La part variable



Toutes les charges dont le coût est directement lié à un tonnage de déchet à savoir

- Les contrats de prestations de services
- Les marchés de transport
- Les prestations en régie

**Les recettes perçues sont déduites des charges**

- L'intéressement
- Les éco-organismes

**Les flux identifiés aujourd'hui sont**

- Les Ordures Ménagères résiduelles OMR
- Les refus de tri
- Les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) en porte à porte ou en points d'apport volontaire
- Le verre
- Les déchets végétaux
- Le tout-venant

**Calcul du prix de chaque flux:**

Le solde entre les charges et les produits est divisé par le tonnage départemental de chaque flux pour déterminer le prix à la tonne à facturer.

Le tonnage de référence est un tonnage estimatif, projeté pour l'année, au moment du DOB.

Pour le définir, le Sydetom66 se base sur l'évolution des 3 ou 4 derniers tonnages annuels de chaque flux.

**Le prix de facturation de chaque flux est voté chaque année par le Comité Syndical au moment du DOB.**

## Le refus de tri réparti par EPCI

**En 2021, le Sydetom 66 a réalisé 180 caractérisations des apports au CDT**

Ces caractérisations permettent de déterminer la composition de la Collecte Sélective par matériau et la répartition du refus de tri par

collectivité.

On constate une nette dégradation de la qualité du tri depuis le passage en extension des consignes de tri en 2017. **De 2018 à 2020, le taux de refus de tri est passé de 23,95 % à 28,35 %.**

**Le tonnage réel de refus de tri pesé au Centre De Tri, est réparti proportionnellement aux EPCI, en fonction des taux déterminés par les caractérisations.** Le taux appliqué de janvier à avril est basé sur les résultats de l'année N-2 et de mai à décembre celui de l'année N-1.



**Les prélèvements issus de la collecte en Porte À Porte (PAP) ou des Points d'apports Volontaires (PAV) seront réalisés sur les quais de transfert pour les deux types d'apports ou au Centre de Tri pour certains PAV.** Le nombre de caractérisations passera à 204 afin d'affiner au plus juste les résultats.

### ► Amiante - Radioactivité - Déclassements :

Les tonnages de ces flux seront comptabilisés en 2022 dans leurs flux d'origine OMR pour la radioactivité et les bio déchets, EMR pour les déclassements, TV pour l'amiante

### ► Biodéchets :

De par leurs particularités (faibles tonnages, situation transitoire ou phase expérimentale), leur extraction dans un flux identifié sera effective dans un deuxième temps et devra faire l'objet d'un vote du Comité Syndical

### ► Boues de STEP :

Sur un budget annexe depuis 2006 les modalités de calcul et de facturation des tonnages de ce flux restent inchangées :

- Tonnages transmis par les prestataires
- Facturation le 10 du mois suivant

La part variable sera facturée en fonction du tonnage réel réalisé par chaque collectivité.

## Les performances



### Cette option est :

- Applicable sur tous les flux
- Modulable de 0 à 100 voire au-delà si le Comité Syndical souhaite appuyer sur un flux particulier
- Incitative pour la Collectivité qui se doit d'améliorer ses performances en fonction des objectifs fixés par le Comité Syndical
- Sans impact pour le Sydetom 66 sur la masse financière globale appelée.

### Mode de calcul:

Un ratio tonne/habitant est calculé pour chaque collectivité. Il est ensuite comparé au ratio départemental du flux. Pour les flux dont le tonnage doit baisser dans le cadre de la prévention des déchets (OMr, refus, DV, TV), un bonus est appliqué si le ratio de la collectivité est inférieur à la moyenne départementale, sinon, c'est un malus.

Pour les flux soutenus par CITEO (EMR et verre), c'est le contraire.

**L'index de performance sur chaque flux doit être voté chaque année par le Comité Syndical au moment du DOB. Sa montée en puissance peut être progressive.**

### Modération des écarts:

Cette option peut être appliquée pour atténuer l'impact du changement de mode de tarification. Elle permet une montée en charge plus progressive.

Elle ne peut perdurer plus de 3 ans.

Son application est globale (sur tous les flux et sur tous les EPCI).

**Ce nouveau mode de calcul, fruit d'un travail de réflexion initié en 2017, est une avancée majeure pour le Sydetom66 qui entame ainsi une réforme complète de son modèle économique.**

## HISTORIQUE :

► **2017** : Réflexion sur la création d'une tarification départementale par flux de déchets avec modification des statuts du Syndicat.

► **18 janvier 2021** : Notification du rapport comportant les observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.

► **28 janvier 2021** : Comité Syndical DOB - Présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes.

► **1 avril 2021** : Bureau Syndical - Présentation de la nouvelle étude.

► **19 avril 2021** : Réunion en visioconférence - Présentation générale de la mise en place de la tarification par flux à tous les EPCI.

► **5 mai 2021** : Bureau Syndical

- Calendrier et date butoir du 30 septembre 2021;

- Prise de décision sur l'engagement de la procédure de la révision des statuts du Syndicat.

► **23 juin 2021** : Comité Syndical

- Adoption de la Délibération n° 2021-32 approuvant la modification des articles 5 et 6 des statuts relatifs au "pacte financier" et à "la répartition financière des coûts".

► **30 juin 2021:**

- Notification par courrier RAR aux présidents de chacun des EPCI membres.

► **15 septembre 2021** : Bureau Syndical - Rappel du calendrier pour la mise en œuvre de la nouvelle tarification.

► **7 octobre 2021** : Bureau Syndical - Fixation des critères pour application au 1 er janvier 2022 et présentation des solutions

- Proposition N° 1- Montée en charge progressive / Solution médiane;

- Proposition N° 2- Performances à 100 % / Lissage sur 4 ans.

► **12 octobre 2021** : Arrêté Préfectoral - Modification des statuts du Syndicat (entrée en vigueur au 1 er janvier 2022).

► **10 novembre 2021** : Bureau Syndical - Décision pour proposition au Comité Syndical du 25 novembre 2021.

- Montée en charge progressive Solution médiane.

Le cap/pôle  
visitez  
entrepreneurial



## Communauté des communes Albères Côte Vermeille Illiberis - ACVI



La CCACVI vient de créer un espace pour encourager et démultiplier les capacités de celles et ceux qui innovent et entreprennent.

**Le cap/pôle entrepreneurial est lieu dédié aux porteurs de projets, aux entreprises en création ou en développement qui sont en recherche d'immobilier.**

Cet espace de 855 m<sup>2</sup>, propose un espace de coworking, des bureaux individuels, des espaces partagés, deux laboratoires, des salles de réunions, des espaces de reprographie, un espace détente, des terrasses offrant une vue magnifique sur les paysages du massif des Albères...

A partir de 195€HT, vous pouvez investir un bureau de 15m<sup>2</sup> dans un environnement de travail adapté et bénéficier d'un espace d'accompagnement vers l'entrepreneuriat qui vous garantira une proximité avec les partenaires économiques essentiels pour la création de votre entreprise.

*Vous pouvez  
virtuellement  
visiter le cap :*

<https://lecap.cc-acvi.com/>

Vous pouvez aussi pour plus d'informations contacter :  
**Nuria Venzal et Elisabeth Karpinski**  
au 04 68 36 15 48 ou par mail [lecap@cc-acvi.com](mailto:lecap@cc-acvi.com)

Depuis le printemps 2021, tout en respectant les règles sanitaires en vigueur, l'équipe municipale d'Ortaffa avec ses partenaires, ont organisé de nombreuses animations et rendez-vous culturels : Marchés, expo, théâtre, musique, clown, danse, Cinéma, fêtes... En journée ou en soirée autant d'occasions nécessaires pour toutes les générations, pour mieux se retrouver, vivre ensemble, partager et échanger entre vous, les artistes, les commerçants, les associations...



**09/05/21** : La 1<sup>ère</sup> édition de FLOR I MEL fut un joli succès. Vous avez été très nombreux à venir et visiter les 15 exposants de cette fête des plantes, des fleurs et du miel à Ortaffa.



**06/07/21** : INAUGURATION DE LA MIELLERIE collective d'Ortaffa

*Autour de Michel Barcelo, le Président de Miellerie collective et des apiculteurs, présence d'Etienne Stoskof, Préfet des Pyrénées-Orientales; de Jean-Marc Bassaget, Sous-Préfet; de Carole Del Poso, attachée parlementaire, représentant le sénateur Jean Sol; de Raymond Pla, maire et des élus anciens et nouveaux d'Ortaffa, des maires des communes voisines Maria Cabrera, Maire de Bages, Louis Sala, Maire de Montescot, Christophe Manas, Maire de Corneilla del Vercol et conseiller régional; de Samuel Moli, maire de Saint-André, conseiller régional; de Huguette Pons, maire de Montesquieu; de Roger Palles, maire de Espira de Conflent, représentant la Chambre d'Agriculture; de Agnès Langevine, conseillère régionale, représentant la Présidente de la région Carole Delga; d'Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Départemental, et des conseillers départementaux du canton la Plaine Illiberis; Nicolas Garcia maire d'Elne et de Marie-Pierre Sadoury, 1<sup>ère</sup> adjointe d'Ortaffa, ainsi que la conseillère départementale Martine Rolland*



**20/07/21** : Soirée "CINÉS GOURMANDS" à Ortaffa sur le parvis de l'Espace Jean Latrobe. Petite restauration locale sur place et séance Cinéma en partenariat avec Office de Tourisme Pyrénées Méditerranée



**04/08/21** : "SEVILLANAS Y RUMBA », vous étiez venu nombreux pour participer à cette belle soirée d'été conviviale et intergénérationnelle, sur la place du Clocher à Ortaffa : Danses sévillanes, Concert de Rumba, Paella, Tapas y Sangria.



**30/08/21** : sur le parvis de l'espace Jean Latrobe, vous étiez nombreux à être venus écouter et applaudir les groupes Lili Charles, les Madmen's et les candidats de la sélection du coeur du FESTIVAL RADIO CROCHET 2021.



**10, 11 et 12/09/21** : la FESTA MAJOR d'Ortaffa ! 3 jours de fête : Forum des associations, concerts • Défilé de Gégants • Sardanes • Apéro de la Mairie & banda • Buvette • Repas • Cabaret & Bal



**Du 10/09/21 au 02/10/21** : Exposition des toiles de OLIVIER CHARDONAL à l'espace Jean Latrobe



**Du 11/09/21** : Inauguration du 1<sup>ER</sup> FORUM DES ASSOCIATIONS de la commune d'Ortaffa

**23/10/21** la Compagnie Flamenca Alexandre Romero était sur la scène de l'espace Jean Latrobe d'Ortaffa pour présenter leur spectacle TABLAO FLAMENCO. Mille mercis à eux et public nombreux pour cette superbe soirée !





**Du 29/10 au 31/12/21** Exposition des toiles de RAPHAËL MARTINEZ à l'espace Jean Latrobe.



**20/11/21.** Drôle, poétique et explosif ! La compagnie La Baldufa a présenté son spectacle **BYE BYE CONFETTI** sous les éclats de rire des petits et des grands!



**13/11/21** le DUO JATEKOK donnait un concert piano en 4 mains à l'espace Jean Latrobe à Ortaffa, en partenariat avec Les Amis d'Alain Marinaro. Très beau moment devant une salle comble et ravie !



**11/12/21** Superbe CONCERT DE NOËL avec le ténor Alexandre Guerrero accompagné au piano par Stéphanie Fontanarosa et le Choeur TUTTI à l'espace Jean Latrobe d'Ortaffa.

➔ **Mais aussi à l'espace Jean latrobe avec :**

du THÉÂTRE AMATEUR avec les troupes Le Pi atelier théâtre comédie, Les Complices Comédie, le tururut drame, le Théâtre de l'Hémione et la troupe de l'Olibède



du CINEMA une fois par mois !



## Les jeunes de l'association « Jeun'Espoir » se mobilisent et lancent leur projet « **Redonnons le sourire à nos aînés** »

Nous souhaitons mettre en place tout au long de l'année un certain nombre d'animations en direction de nos aînés ainsi que des événements pour dynamiser le village. Cela a déjà été un pari gagné avec la raffle organisée au club du troisième âge de Bages !

**En effet, après de longs mois d'attente, nous avons enfin eu la possibilité de proposer une animation en partenariat avec les clubs du Troisième âge de Bages et Ortaffa.**

### RIFFLE ET LOTERIE POUR LES CLUBS DU 3<sup>ème</sup> ÂGE

Pour la raffle, nous avons acheté des denrées alimentaires et confectionné des paniers garnis. En ce qui concerne la tombola, nous avons récolté des lots au préalable auprès des commerçants des villages que nous remercions fortement pour leurs dons.

Cette belle journée de PARTAGES et de divertissements entre nos DEUX GÉNÉRATIONS, s'est clôturée dans la bonne humeur autour d'un goûter que nous leurs avons offert. Pour info : une prochaine raffle est déjà en préparation.

### NOËL SOLIDAIRE ET PERSPECTIVES 2022

Actuellement, nous continuons la collecte de jouets pour les enfants en situation précaire ou en foyers d'accueil d'hébergement d'urgence. Nous remercions toutes les personnes qui se sont associées à notre projet de par leurs dons. Les enfants étaient ravis de venir offrir leurs jouets, de savoir et comprendre qu'ils auraient une seconde vie auprès d'enfants qui n'ont pas les mêmes chances qu'eux.

Cette année, avec la crise sanitaire, nous n'avons pas pu mettre en place tous les objectifs événementiels que nous nous étions fixés, et même parfois préparés jusqu'à la dernière minute, comme : les feux de la Saint Jean, la Color Run, la journée sur l'environnement etc. Nous espérons les mettre en place en 2022 et surtout, que nous puissions les partager ensemble.

Nous tenons à remercier la municipalité et la cdc ACVI de nous faire confiance et de nous soutenir dans nos actions. Nous remercions les habitants de nous soutenir dans nos projets en participant à nos événements.

### MARCHÉ DE NOËL ET VIDE GRENIER



Ce **samedi 11 décembre**, en partenariat avec les commerçants et la mairie d'Ortaffa, on a pu s'associer et contribuer au marché de Noël. Installés dès le matin, nous avons tenu la buvette

et la vente de crêpes jusqu'à la clôture en fin de journée. Nous avons pu aussi, partager de bons moments avec les enfants autour des jeux des Enfants du Lude.

**Dimanche 12 décembre**, nous avons souhaité vous proposer un vide grenier afin de dynamiser le village, avec un beau soleil qui nous a accompagné tout au long de cette belle journée.

En amont, nous avons fait l'affichage, les réservations ainsi que le marquage au sol. Le jour J, nous avons accompagné et

dirigé les différents exposants ainsi que les nombreux visiteurs, tout en proposant une buvette avec vente de crêpes.



**Nous songeons déjà à l'organisation d'un prochain vide grenier en 2022 en espérant avoir un peu plus d'exposants.**

## LES ÉCOLES D'ORTAFFA UNIES ET ÉMUES ONT RENDU HOMMAGE À SAMUEL PATY



À Ortaffa les parents d'élèves, la Présidente des DDEN, Carmen Esclopé, Marie-Pierre Sadourny Vice-Présidente du Département et 1ère adjointe au maire, André Girbal, adjoint aux sports, le Directeur des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Inspecteur d'Académie Frédéric Fulgence, aux côtés des élèves, des enseignants, des directeurs des deux écoles ont rendu hommage à Samuel Paty, professeur d'Histoire-Géographie, assassiné l'année passée et ont réaffirmé l'unité de la communauté éducative autour de

la défense des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité.



*Une plaque déposée devant l'arbre de la laïcité dans la cours de l'école élémentaire*

## ARTICLE RÉDIGÉ PAR LES CP DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D'ORTAFFA

*Jeudi 21 octobre après-midi, les Gegants sont venus à l'école. Il y avait les 5 classes de l'école élémentaire et les copains de la maternelle.*

*Le monsieur de l'association des Gegants nous a expliqué comment on fabriquait les Gegants, quelle était leur taille (entre 2,50 m et 4 m), leur poids (entre 25 et 45 kgs). Parmi les Gegants, certains venaient d'Elné. Mais ils sont présents dans beaucoup de pays dans le monde (Etats-Unis, Norvège etc.) Les mains et la tête sont en carton, le reste est en bois. Ils ont des habits en tissu. M.Pelissier a essayé une grosse tête. Les Gegants se sont promenés devant nous puis ont dansé. Et ensuite, tout le monde est allé les voir de près ; certains enfants ont pu essayer les grosses têtes.*

*Pour finir, les messieurs qui s'occupent des Gegants ont dansé, la maîtresse aussi !*

*Cette danse s'appelle la polca de l'ours ( de l'os, en catalan). Nous devons l'apprendre pour la danser à la fin de l'année, quand les Gegants reviendront avec*



*celui que nous aurons fabriqué.*

*Pour finir cette super journée, nous avons partagé la castanyada avec nos copains de la maternelle.*

*Un grand merci aux papas et mamans qui ont préparé les châtaignes pour notre plus grand plaisir !*

## ► UNE ÉCOLE DE MUSIQUE À ORTAFFA !

**Depuis la rentrée scolaire une école de musique est née à Ortaffa.**

Dans un premier temps, elle s'est dotée de cours de solfège, de piano, de guitare classique et électrique et d'une chorale pour adultes . En fonction de la demande elle est prête à évoluer.

Trois membres de la chorale ont intégré le bureau de l'école de musique Alenya/Elné/Ortaffa qui compte aujourd'hui 3 communes.

**Les cours de solfège sont donnés par un professeur les mardis de 18h à 19h à l'école de musique (ancienne médiathèque).**

**Les cours de piano et de guitare les mercredis après-midi à l'école de musique (ancienne médiathèque).**

**Les répétitions de la chorale les mardis de 20h à 22h à la salle Carignan de l'espace Jean Latrobe.**

Nous espérons que l'ensemble de la population adhérera à ce projet « musical » et que nous aurons très bientôt le plaisir de nous retrouver pour une manifestation ou un spectacle dans la commune.

**Pour tout autre renseignement veuillez contacter Colette Lahaye en téléphonant au 06 79 02 70 82.**

## MÉDAILLE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF

Décernée à André Girbal, adjoint aux sports, le mardi 14 décembre par Étienne Stoskopf, Préfet des Pyrénées-Orientales.

Cette médaille est le témoignage de reconnaissance exprimé pour son implication particulière dans le champ de la jeunesse, des sports et de la vie associative, pour une activité au service de l'intérêt général. Elle est obtenue sur proposition d'un élu ou d'un dirigeant associatif, et délivrée par le Préfet.



### ► CRÉATION D'UN CLUB DE CYCLOTOURISME

Le cyclotourisme est d'abord et avant tout le tourisme à bicyclette, un sport de loisir.

L'objectif de cette initiative est de proposer des sorties en vélo, des parcours variés, adaptés à différents publics, de différents niveaux de pratique.

C'est aussi l'occasion de créer un cercle de copains, un lieu d'échanges, de partage d'une passion commune dans une pratique sportive et touristique.

**Si vous êtes intéressé par ce projet, vous pouvez vous renseigner auprès du service animation - association de la commune au 04.30.32.62.19**

### ► LES FOULÉES D'ORTAFFA

Le club de courses à pied vient de créer une nouvelle activité :  
« La marche Nordique »

La marche nordique est un sport de plein air, pratiqué le plus souvent en loisir, elle se pratique à l'aide de bâtons conçus spécialement pour ce sport.

Les bâtons permettent de se projeter plus rapidement vers l'avant et sollicitent l'ensemble de vos muscles.

Sport d'endurance, la marche nordique est un excellent choix pour se remettre en forme et la garder, mais aussi pour profiter de la nature. Elle s'adresse aux femmes comme aux hommes, aux enfants, aux sportifs comme aux sédentaires qui souhaitent prendre leur santé en main et se mettre au sport.

Quelque soit votre âge, votre condition physique et votre état de santé, il existe une formule adaptée. Il appartient à chacun de vous d'aborder la marche nordique comme il l'entend, en fonction de ses objectifs et de ses capacités physiques.

**Nous vous conseillons de vous rapprocher du club, le Président Michel Baurens 06.46.62.15.07 vous renseignera et vous proposera plusieurs types de séances de marche nordique.**

## RECETTE DE SAISON : LA SOUPE DE NOËL!

Le plat de fête de Noël par excellence, la soupe de Noël version catalane !



Pour **Noël**, en **Catalogne** et comme partout d'ailleurs, nous nous réunissons autour d'un bon festin.

Laissez-vous tenter par une version **Catalane** de **Noël** "Nadal" avec son ragoût de viandes et de légumes relevé à l'ail et au persil "L'Escudella". Servi en guise d'entrée, elle se mange habituellement avec des pâtes et parfois même avec des petites boulettes de viande, un peu de riz rond ou des pois chiches. Alors suivez la recette et bon profit  
Cette recette ancestrale, se passe de famille en famille. Le secret d'une bonne escudella c'est de la laisser cuire longtemps. " C'est bien quand ça cuit entre trois et quatre heures voire plus". L'escudella est une entrée ou un plat selon les quantités pour nourrir de grandes tablées à Noël, une tradition catalane qui perdure depuis le XIIIe siècle.

À chaque famille sa recette.

### INGRÉDIENTS

80 g de viande de veau  
1 os d'échine de porc  
1 os de veau  
10 g de jambon ibérique  
20 g de lard de porc ibérique  
80 g de pommes de terre  
40 g de chou  
40 g de pois chiches  
30 g de poulet  
250 g de pâtes pour la soupe  
2 litres d'eau  
sel  
8 minis carottes  
8 minis courgettes  
8 minis poireaux

Pour faire le farci de galets : 20 g de saucisse blanche cuite 1 œuf dur 1 feuille de menthe fraîche persil

### PRÉPARATION

Pour faire l'escudella, mettez la viande de veau, l'os d'échine de porc, le jambon et les morceaux de poulet dans une grande casserole. Remplissez-la d'eau, ajoutez-y du sel et laissez mijoter pendant une heure. Ajoutez ensuite les pommes de terre épluchées, le chou, le lard et les pois chiches déjà trempés et laissez mijoter deux heures supplémentaires.

Récupérez le bouillon et transvasez-le dans une casserole pour le porter à ébullition. Ajoutez les légumes pelés, laissez mijoter quelques minutes avant de les retirer pour les laisser refroidir. Mettez les « galets » dans le bouillon et faites-les bouillir pendant quelques minutes sans qu'ils ne se défassent (car vous devez les farcir). Pendant ce temps, pelez l'œuf que vous écraserez avec la saucisse dans une assiette. Ajoutez la menthe et le persil. Mélangez et réservez.

Sortez les « galets » du bouillon, farcissez-les avec le mélange œuf/saucisse et réservez. Récupérez le bouillon, versez-le dans un récipient avec les pommes de terre et mixez le tout pour donner plus d'onctuosité au bouillon. Pour finir, disposez les « galets » dans un plat avec les légumes et versez le bouillon autour.

**Bon appétit !**

## DITES-LE en CATALAN

**EL CATALÀ,  
ENS HI POSEM !**

**ON S'Y MET !**

### JEUX DE MOTS PARTICIPATIFS

*Si ce n'est pas déjà fait, pourquoi voudriez-vous apprendre le catalan ?*

*Si encara no ho heu fet, per què voldrien aprendre català ?*

## ASSOCIATIONS

### SPORTS

- ◆ **Cami Rando**  
Club de randonnée pédestre  
Alain Kauffman  
☎ 04 68 37 18 45
- ◆ **Ortaffa Tonus**  
Gym douce – Fitness  
Amélie Delmas  
☎ 06 89 42 82 64
- ◆ **Circk'n danse**  
Jazz-Zumba-Salsa  
Nathalie TUBERT  
☎ 06 15 15 36 45
- ◆ **SMB : Santé  
Mouvement Bonheur**  
Danse, rythmes et de  
mouvements effectués en  
ligne. Travail sur la mémoire,  
l'équilibre, et les repères  
Elie Calafat  
☎ 06 11 09 97 89
- ◆ **Fleur de lotus  
Yoga de l'énergie**  
Animatrice Isabelle Crepin  
☎ 06 23 33 66 15
- ◆ **Asaliah Massage  
Yoga**  
Professeur Hanna Meszaros  
☎ 07 69 17 33 57
- ◆ **Karaté club Ortaffa**  
Tout âge et tout niveau  
Professeur Christian Acosta  
☎ 06 63 87 38 55
- ◆ **Ecole de Rugby à XV**  
Union Catalane Bages/Ortaffa  
Sylvain Garcia  
☎ 07 68 80 12 20
- ◆ **Ecole de Football**  
AS Bages /Ortaffa  
Abd Zitouni  
☎ 06 48 93 23 68
- ◆ **Muscuffanenc**  
(club de musculation)  
Thierry JORDY  
☎ 06 15 43 28 79  
  
Franck BRIGNON :  
☎ 06 65 15 71 55  
  
Patrice ESCLAPEZ  
☎ 06 03 67 29 30

- ◆ **Les Foulées d'Ortaffa**  
Jogging & marche nordique  
Michel Baurens  
☎ 06 46 62 15 07  
☎ 06 73 66 39 05
- ◆ **Association de chasse**  
Claude Chevalier  
☎ 04 68 89 10.34
- ◆ **Terre et Soleil – Yoga**  
Hanna Meszaros  
☎ 07 69 17 33 57
- ◆ **Ecole de Tennis**  
Bages / Ortaffa  
Aveline Racine  
☎ 06 61 11 19 26
- ◆ **Ecole de Rugby à XIII**  
Palau/Ortaffa Alain Cherrault  
☎ 06 99 85 37 24

### COMMÉMORATION

- ◆ **Anciens combattants**  
Claude Saloni  
☎ 04 68 22 17 72

### LOISIRS ET CULTURE

- ◆ **Les amis d'Ortaffa**  
Aubin Sibiude  
☎ 06 32 05 60 58
- ◆ **Les petits doigts d'Ortaffa**  
Danielle Meillant  
☎ 07 78 64 06 71
- ◆ **Théâtre de l'olibède**  
Mme Caubel  
☎ 06 08 61 93 14
- ◆ **Chorale Ortaffa Dies**  
Francis Princip  
☎ 06 84 18 04 81
- ◆ **Ecole de Musique**  
Alenya/Elne/Ortaffa  
Francis Princip  
☎ 06 84 18 04 81
- ◆ **Cours d'Anglais**  
Catherine Saint-Denis  
☎ 06 83 36 75 99

### ASSISTANTES MATERNELLES

- ◆ **Rose-Marie PAGES**  
15 rue des Glycines  
☎ 06 83 24 53 99
- ◆ **Emilie TOMAS**  
20 rue des Cortalets  
☎ 06 21 40 40 46
- ◆ **Cindy DIAZ**  
11 Place Jean Moulin  
☎ 06 63 06 13 32
- ◆ **Emeline PETIT**  
30 rue des Mariailles  
☎ 06 86 06 55 24
- ◆ **Jeanne PARRAGA**  
57 rue des Cortalets  
☎ 06 81 67 27 99
- ◆ **Sylvie ORTEGA**  
38 avenue des Albères  
☎ 06 30 97 17 59
- ◆ **Estelle KABOUS**  
47 Rue des Cortalets  
☎ 07 89 59 39 40

### MAISON ASSISTANTES MATERNELLES

- ◆ **Mam les p'tites  
fripouilles**  
7 rue des Cortalets  
Lot. Terrasses du Canigou  
☎ 09 84 37 20 77

### URGENCES

- ◆ **SAMU 15**
- ◆ **POMPIER 18**
- ◆ **POLICE 17**
- ◆ **GÉNÉRAL 12**

### AGENCE POSTALE ET COMMUNALE

- ◆ **Horaires d'ouverture du  
Lundi au vendredi 8h / 13h.**  
04 68 21 27 01

### CCAS

Espace Jean Latrobe  
Rue du château  
66560 Ortaffa  
☎ 04-30-32-62-19  
☎ 06-78-23-80-07  
[ccas.ortaffa@orange.fr](mailto:ccas.ortaffa@orange.fr)  
Du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h

ARTISANS

- ◆ **À l'eau Fredo 66**  
(Plomberie/petite serrurerie)  
☎ 06 33 86 35 38
- ◆ **Stéph Construction**  
(Maçonnerie générale)  
☎ 06 30 66 71 22
- ◆ **Maxi services**  
(multiservices)  
☎ 06 15 94 50 44
- ◆ **Le Marchand de Graviers**  
(aménagement extérieur)  
☎ 04 68 22 43 32  
☎ 06 30 22 45 80
- ◆ **YDelec66**  
(électricité générale)  
☎ 06 10 67 94 83
- ◆ **Entreprise Chevalier**  
(plombier)  
☎ 06 23 81 83 76
- ◆ **Eric Illes**  
(plâtrier)  
☎ 06 14 39 34 40
- ◆ **VS plomberie**  
(plombier)  
☎ 06.35.39.02.39
- ◆ **Quesada Électricité**  
(électricité, automatisme portail, salle de bains)  
☎ 06.20.11.33.26
- ◆ **Renov Bati Services**  
(maçonnerie générale)  
☎ 06 11 13 12 12
- ◆ **Kevin Serra**  
(plombier)  
☎ 09 71 21 75 27

COMMERCES

- ◆ **Aux délices d'Ortaffa**  
Pâtisserie, point chaud  
9, avenue de la Méditerranée  
04 68 22 88 41
- ◆ **L'Ail Y Oli**  
Epicerie  
8 place Jean Moulin  
04 68 89 47 46
- ◆ **Le Celier De Georges**  
Epicerie : 1 rue de Venise
- ◆ **Pizzeria Al Campanar**  
Pizza, snack livraison  
à domicile  
Place du Clocher  
☎ 04 68 29 62 19

- ◆ **Miellerie Coopérative d'Ortaffa**  
Vente de miels, produits de la ruche  
Avenue Vallespir  
☎ 04 68 22 51 71
- ◆ **L'étrille :**  
Poissonnerie ambulante  
☎ 04 17 61 38 11
- ◆ **Krystal coiffure**  
Beauté/coiffeur :  
4, Place de la république  
☎ 04 68 89 74 77
- ◆ **Le marché à Ortaffa :**  
Le samedi matin sous le Clocher  
Républicain

HÉBERGEMENTS

- ◆ **Château d'Ortaffa**  
(chambres d'hôtes)  
☎ 04 68 37 95 01
- ◆ **Chai catalan**  
(chambres d'hôtes)  
☎ 04 68 87 19 13
- ◆ **Clos des Aspres**  
(chambres d'hôtes & gîte)  
☎ 04 68 95 70 74
- ◆ **Mas des Genêts d'or**  
(chambres d'hôtes & gîte)  
☎ 04 68 87 06 68
- ◆ **Mas des Palmiers**  
(chambres d'hôtes)  
☎ 04 68 56 19 07
- ◆ **La Bernicade**  
(gîte)  
☎ 06 51 70 41 47
- ◆ **Mas du Tech**  
(chambres d'hôtes)  
☎ 04 68 22 03 18

PRODUCTEURS

- ◆ **Michel Barcelo**  
(apiculteur)  
☎ 06 21 87 11 54
- ◆ **Jean-Pierre Château**  
(éleveur d'ovins)  
☎ 06 45 65 39 92
- ◆ **Domaine des hautes Coumes**  
(vigneron)  
☎ 06 83 10 94 77
- ◆ **Maison Lafont**  
(vente de volailles)  
☎ 06 22 64 99 29

- ◆ **Pépière Edulis**  
(bambous – paysagiste)  
☎ 06 76 60 02 88
- ◆ **Christine Rubies**  
(vente d'œufs)  
☎ 04 68 22 24 98
- ◆ **Tampon Lajarriette Vincent**  
(producteur de plants maraichers)  
☎ 04 68 22 69 24

SANTÉ

- ◆ **Quentin Marie**  
(Masseur Kinésithérapeute)  
☎ 06 72 53 52 11
- ◆ **Kathleen Olivier**  
(Psychologue)  
☎ 06 13 36 62 05
- ◆ **Cabinet d'infirmiers**  
☎ 04 68 22 05 32  
☎ 04 68 21 12 85

SERVICES

- ◆ **Pâtisserie Durand**  
(macaron et pâtisserie)  
☎ 06 14 82 84 44
- ◆ **Les Floralies**  
(entretien des jardins)  
☎ 04 68 22 72 87
- ◆ **F.C. expertise**  
(expert automobile)  
☎ 06 86 89 74 11
- ◆ **Eden**  
(paysagiste)  
☎ 06.59.02.41.22
- ◆ **LC Coiffure**  
(coiffeur à domicile)  
☎ 06.06.71.46.60
- ◆ **Nathalie Coiff**  
(coiffeur à domicile)  
☎ 06 11 33 79 95
- ◆ **Jessica Charles**  
(aliments chiens et chats.  
Livraisons à domicile)  
☎ 06 74 65 47 04
- ◆ **Nicolas Trabis**  
(agent immobilier)  
☎ 06 50 51 15 02